

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime

Rabat, le 31 mai 2013

Communiqué de presse

Khénifra : Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime poursuit les personnes impliquées dans le dossier d'un projet agricole

Suite à l'affaire liée à la non réalisation des engagements d'une entreprise ayant bénéficié de subventions dans le cadre d'un projet agricole et impliquant un fonctionnaire du département de l'Agriculture, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime a décidé de mener les poursuites judiciaires nécessaires.

Le Département qui avait lancé l'instruction du dossier au début du mois de mai à travers l'Inspection Générale, a conclu aux décisions suivantes :

- Le dépôt d'une plainte pour préjudice moral contre le fonctionnaire impliqué;
- Le lancement d'une procédure de recouvrement des subventions perçues par la société qui sera inéligible à toute subvention dans le futur;
- Le relèvement de leurs fonctions du directeur provincial de l'agriculture de Khénifra, d'un responsable, ex chef de service dans la même DPA ainsi que les techniciens ayant été en charge de la vérification sur le terrain des réalisations des projets. Ces derniers seront traduits en conseil de discipline.

